

MAIRIE DE BOUST

63, Rue de Gaulle

57570 BOUST

Tél. 03 82 50 30 48 - Fax 03 82 50 30 36

Bureaux ouverts du Lundi au
Samedi de 8H à 12H

Compte-rendu du conseil municipal du 8 juillet 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver le nouveau périmètre du syndicat intercommunal pour assurer la gestion des activités périscolaires et extra-périscolaires ; d'adopter les nouveaux statuts et autorise monsieur le Maire à signer tout document relative à cette délibération.
- d'adopter le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable ;
- d'autoriser monsieur le Maire à signer la convention portant sur l'utilisation de la salle de réunion située au 59 B rue du Général De Gaulle, à proximité de la distillerie à madame Audrey Marroccq afin d'y créer un atelier de préparation de pâtisserie. Le tarif de location mensuel est fixé à 300 € à compter du 1^{er} octobre 2021.
- d'accepter le versement de Groupama pour un montant de 839,78 € se rapportant au sinistre vandalisme au centre socioculturel.

